

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU**

**Séance # 08-2018**

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 6 août 2018 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, sous la présidence de Monsieur Christian Pilon, Maire.

Sont présents:

M Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
Mme Micheline Cloutier, conseillère	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Absence motivée :

M. Julien Chartrand, conseiller	siège #5
---------------------------------	----------

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

**08-138-18 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**08-139-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION  
TENUE LE 3 JUILLET 2018 (#07-2018)**

**Il est proposé par M. Raymond Ménard**

**QUE** le procès-verbal de la session tenue le 3 juillet 2018 (#07-2018) soit adopté tel que présenté.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

**SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES**

Aucune question.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-140-18 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201800481  
À #201800588)

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

**QUE** les comptes payés par les chèques #201800481 à #201800588 pour un montant de **89 800,07\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100166).

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-08, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

---

Paul St-Louis  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

- Muni-Express - Juillet 2018
- MTMDET - Projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (AMM)

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h14  
3 personne est présente.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE JUILLET 2018

08-141-18 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX (PAI#14-18 À PAI#15-18)

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

**QUE** ce conseil ratifie les rapports **Pai#14-18** à **Pai#15-18** couvrant la période du 17 juin au 14 juillet 2018. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **46 003,81\$**.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

RAPPORTS ADMINISTRATIFS - JUILLET 2018

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE JUILLET 2018

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal, le Directeur général/Secrétaire-trésorier dépose le rapport sommaire des activités financières de la municipalité au 31 juillet 2018.

08-142-18 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par M. Raymond Ménard

**QUE** ce conseil autorise le paiement pour les frais de déplacements et de représentations suivants :

Pierrette Charlebois	7,48\$
Christian Pilon	393,70\$
Jean-Marc Purenne	63,15\$
Pierre Villeneuve	46,80\$

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

08-143-18 SIGNATURES POUR L'EMPRUNT TEMPORAIRE DE 401 940\$

**CONSIDÉRANT** le projet de pavage sur le chemin des Presqu'îles - Phase II, pour un montant de 401 940\$ ;

**CONSIDÉRANT** qu'un emprunt maximal de 401 940\$ sera contracté avec la Caisse populaire du Cœur-des-Vallées pour financer temporairement ces travaux ;

**CONSIDÉRANT** que des représentants de la municipalité doivent être nommés pour signer les documents pour l'emprunt ;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-143-18 SIGNATURES POUR L'EMPRUNT TEMPORAIRE DE  
401 940\$ (suite)

Il est proposé par M. Luc Galarneau

**QUE** M. Christian Pilon, Maire et M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

08-144-18 EMBAUCHE DU BRIGADIER SCOLAIRE/CÉDRIC  
MÉNARD/SAISON AUTOMNE-HIVER 2018-2019

**CONSIDÉRANT** les demandes du conseil d'établissement scolaire à l'importance d'avoir un brigadier scolaire ;

**CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal de sécuriser la traversée des étudiant(e)s sur la rue Principale ;

**Pour ces motifs,**

**Il est proposé par Madame Micheline Cloutier**

**QUE** ce conseil retienne les services de M. Cédric Ménard, domicilié au 69, 2<sup>e</sup> Avenue à Plaisance, au taux de 12,00\$/heure pour un total de 2 heures par jour, ce pour les 180 jours de surveillance en fonction du calendrier scolaire ;

**QUE** ce conseil mandate le Directeur général/Secrétaire-trésorier à effectuer les virements budgétaires appropriés à la réalisation de la présente résolution ;

**QUE** le Maire, Monsieur Christian Pilon, et le Directeur général/Secrétaire-trésorier, M. Paul St-Louis, soient et sont mandatés à signer ladite convention de travail.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-145-13 APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL/ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT que le poste de Directeur général/Secrétaire-trésorier deviendra vacant au 31 décembre 2018;

**Il est proposé par M. Raymond Ménard**

QU' un appel de candidatures soit lancé afin de trouver une personne pour combler ce poste.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

08-146-18 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU  
QUÉBEC

CONSIDÉRANT que notre municipalité offre des services à des personnes vulnérables ;

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** Monsieur Jason Carrière, Coordonnateur des loisirs et de la culture de la municipalité de Plaisance soit désigné à titre de représentant de la municipalité pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification des antécédents criminels des employé(e)s de notre organisme qui sont en contact avec des personnes vulnérables, tel que défini au protocole ;

**QUE** Jason Carrière, Coordonnateur des loisirs et de la culture de la municipalité de Plaisance soit désigné responsable d'identifier avec pièce d'identité avec photo toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédent criminel par la Sûreté du Québec ;

**QUE** Anick Tourangeau, Secrétaire-trésorière adjointe à la municipalité de Plaisance soit désignée à titre de substitut pour accomplir les fonctions reliées à l'identification ;

**QUE** des remerciements pour le support et la collaboration de la Sûreté du Québec, poste de Papineauville soient acheminées par la présente résolution.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

**08-147-18 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES SERVICES  
PROFESSIONNELS POUR FAIRE UNE ÉTUDE  
GÉOTECHNIQUE POUR LE PROJET DU  
REMPACEMENT DES CONDUITES SOUS LA RUE  
GUINDON**

**CONSIDÉRANT** que notre plan d'intervention 2015-2019 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées recommande de faire des travaux sur la rue Guindon;

**CONSIDÉRANT** les propositions de services professionnels reçues dans les délais prescrits :

Groupe ABS	7 410\$ taxes en sus
EXP	8 110\$ taxes en sus
GHD	8 950\$ taxes en sus

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** ce conseil retienne la proposition de services professionnels de la firme ABS tel que présenté dans l'offre de services datée du 19 juillet 2018.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**08-148-18 SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) ET LA  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE CONCERNANT LE  
PROJET PILOTE DE GUICHET AUTOMATIQUE  
MUNICIPAL (GAM)**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Plaisance désire adhérer au projet pilote de GAM mis de l'avant par la FQM;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'a aucun risque financier pour la municipalité pour la première année d'opération;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-149-18 DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE  
D'ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX

**CONSIDÉRANT** la loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes;

**CONSIDÉRANT** les principales obligations des municipalités en lien avec cette loi en outre, de désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement;

**Il est proposé par M. Thierry Dansereau**

**QUE** Madame Anick Tourangeau, Secrétaire-trésorière adjointe soit désignée à titre de répondant en matière d'accommodement

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

08-150-18 ACHAT DE BACS DE COMPOSTAGE

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Plaisance désire être plus écoresponsable en 2018 en se dotant de bacs de compostage ;

**CONSIDÉRANT** la soumission #106600de Gestion USD au montant de 34 343,69 taxes incluses pour l'achat de 550 bacs de 80 litres avec bacs de cuisine de 7 litres, l'impression, la livraison et l'accroche porte ;

**Il est proposé par M. Luc Galarneau**

**QUE** le Directeur général/Secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour procéder à l'achat desdits bacs.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

08-151-18 DÉMISSION DE MADAME KARINE MÉNARD À  
TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL

Il est proposé par Mme Micheline Cloutier

**QUE** ce conseil accepte la démission de Madame Karine Ménard à titre de pompiers à temps partiel dû au déménagement de cette dernière;

**QUE** ce conseil remercie Madame Karine Ménard pour les services rendus aux gens de la communauté.

**NOTE : M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET  
RESTAURATION

AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT URB 18-08-01 SUR L'OCCUPATION ET  
L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Madame Micheline Cloutier, conseillère, donne avis de motion de la présentation d'un règlement URB 18-08-01 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Conformément à la loi, un projet de règlement était déposé aux élu(e)s, la conseillère demande dispense de lecture du règlement.

AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT URB 18-03-04 CONCERNANT LES MURS MITOYENS  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION URB 99-03

Monsieur Raymond Ménard, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement URB 18-03-04 concernant Les murs mitoyens.

Conformément à la loi, un projet de règlement était déposé aux élu(e)s, le conseiller demande dispense de lecture.

08-152-18 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT URB  
18-03-04 CONCERNANT LES MURS MITOYENS

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal peut modifier le règlement de construction numéro URB 99-03 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-152-18 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT URB  
18-03-04 CONCERNANT LES MURS MITOYENS  
(suite)

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire assurer une concordance entre le règlement de construction URB 99-03 et la version en vigueur du Code de construction du Québec concernant les murs mitoyens;

**Il est proposé par M. Raymond Ménard**

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro URB 18-03-04.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

08-153-17 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE AU SEIN DU  
CONSEIL DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR  
PETITE NATION ET SAUMON DE L'OBV RPNS.

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Plaisance souhaite participer au processus de consultation lié à l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau pour la zone de gestion intégrée de l'eau de l'OBV RPNS;

**CONSIDÉRANT** que le territoire de la Municipalité de Plaisance est inclus dans la zone de gestion intégrée de l'eau de l'OBV RPNS;

**Il est proposé par Mme Micheline Cloutier**

**QUE** M. Pierre Villeneuve représente le secteur municipal sur le conseil de concertation des rivières Petite Nation et Saumon de l'OBV RPNS.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

08-154-18 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE  
2- LOT 4 852 716 - CHEMIN DES CASCADES

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a soumis une offre d'achat à Hydro-Québec sur le lot 4 852 716;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

08-154-18 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉALISATION  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE  
2- LOT 4 852 716 - CHEMIN DES CASCADES  
(suite)

**CONSIDÉRANT** qu'il est de pertinent de procéder à une évaluation environnementale phase II de ce dit lot au préalable de son acquisition;

**CONSIDÉRANT** qu'il est requis de réaliser des travaux d'excavations dans le cadre de cette évaluation environnementale phase II;

**CONSIDÉRANT** la municipalité a obtenu des offres de services professionnels à ces fins;

**Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Raymond Ménard**

**QUE** ce conseil retienne les services professionnels de la firme Blu Metric Environnement, tel que présenté dans l'offre de services datée du 18 juillet 2018, au montant de 7,200,00\$ taxes en sus.

**ET QUE** ce conseil retienne les services d'Excavation Amyot pour les travaux d'excavation, tel que présenté dans l'offre de services datée du 24 juillet 2018;

**ET QUE** M. Pierre Villeneuve, Inspecteur en bâtiment et en environnement soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

E) TRANSPORT ET VOIRIE

F) POLITIQUE FAMILIALE

G) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

-Patrimoine

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

NOUVEAUX ITEMS

PÉRIODE DE QUESTIONS

19h45

3 personnes sont présentes.

08-155-18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 19H47

Il est proposé par M. Luc Galarneau

**QUE** la séance soit et est levée.

**NOTE :** M. Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

---

Christian Pilon  
Maire

---

Paul St-Louis  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier